

Pour un avenir meilleur

Rapport de consultation publique sur la petite enfance 2023-2024



Références à des sites Web

Les références à des sites Web figurant dans le présent document servent à faciliter le travail et ne signifient pas que le ministère de l'Éducation a approuvé le contenu, les politiques ou les produits des sites Web en question. Le ministère ne contrôle ni ces sites Web ni les liens connexes et ne peut être tenu responsable de l'exactitude, de la légalité ou du contenu desdits sites Web et liens. Le contenu des sites Web auxquels ce rapport fait référence peut changer à tout moment sans préavis. Si vous trouvez une référence qui n'est pas à jour ou qui concerne un site dont le contenu n'est pas approprié, veuillez la signaler à l'adresse links@EDnet.ns.ca.

Un avenir meilleur pour les enfants – Rapport de consultation publique sur la petite enfance 2023–2024

Élaboré par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Le contenu de cette publication ne peut être reproduit que s'il est utilisé à des fins non commerciales et à condition que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse soit clairement mentionné. Lorsque ce document indique un détenteur des droits d'auteur spécifique, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation directement auprès de ce dernier pour extraire ou réutiliser le contenu. Les photographies présentes dans ce document ne peuvent en aucun cas être extraites ou réutilisées.

Veuillez noter que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour identifier et citer les informations provenant de sources externes. Si une source a été omise, veuillez contacter education.permissions@novascotia.ca.

Note du ministre Maguire

Bonjour,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport de consultation publique sur la petite enfance au titre de l'année 2023–2024.

La consultation publique sur la petite enfance, menée à l'échelle de la province, a permis de recueillir les perceptions et réactions concernant la transformation de l'apprentissage de la petite enfance, à mi-parcours de la mise en œuvre de l'Accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada. Plus de 1 500 membres de la communauté ont participé, en personne et en ligne. Par la suite, des ateliers ont été organisés en collaboration avec le personnel éducatif ainsi que les gestionnaires des services à la petite enfance.

Il est essentiel de prendre en considération les perspectives des parents et des responsables de prise en charge pour mieux comprendre leurs besoins et aspirations concernant l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, et ce afin de mettre en place un système qui réponde aux besoins de tout le monde.

Différents modes de participation ont eu lieu tout au long du processus de transformation. Cette consultation a permis de recueillir les points de vue d'un large éventail de partenaires, afin de garantir que la vision de la Nouvelle-Écosse pour cette transformation reflète véritablement les besoins et les attentes des familles et des membres de la communauté à travers la province. Nous sommes résolus à travailler ensemble, avec notre réseau de prestataires de services dévoués, pour concrétiser cette vision.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette consultation.

Brendan Maguire

Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Table des matières

Aperçu	2
Introduction	5
Implémentation de la transformation du système	5
Bilan de participation	6
Qui a participé?	6
Retours d'information	7
Perceptions de la valeur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants en Nouvelle-Écosse	7
Retours d'information par piliers	8
Abordabilité : des services de garde accessibles pour les familles	10
Accessibilité : des services de garde disponibles selon les besoins	14
Qualité : des services de garde fournis par des professionnels hautement qualifiés et bien rémunérés	22
Inclusion : des services de garde où tout le monde est inclus	27
Partenaires en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité..	34
Conclusion	45

Aperçu

L'Accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada (AAGJEEC), signé en juillet 2021 entre la province de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement du Canada, reflète l'engagement de la Nouvelle-Écosse non seulement envers les jeunes enfants et leurs familles, mais aussi envers une transformation historique de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance.

La province s'engage à jouer un rôle actif dans cette transformation.

De son côté, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) réaffirme son engagement à assurer une communication transparente et une gestion responsable des fonds publics.

Le MEDPE a mené une consultation à l'échelle de la province au cours de l'automne et de l'hiver 2023-2024, à mi-parcours de la mise en œuvre de l'AAGJEEC.

L'objectif de ces consultations était de :

- partager les dernières informations sur les actions et stratégies actuelles liées à la transformation de l'apprentissage et de la garde des jeunes d'enfants et valider l'orientation prise et obtenir des points de vue sur les progrès réalisés;
- découvrir les expériences locales uniques des personnes qui bénéficient de ces services ou qui tentent d'y accéder;
- recueillir des commentaires et des idées supplémentaires à prendre en compte lors de la planification future.

La participation s'est déroulée en deux phases, d'abord auprès des familles puis auprès des gestionnaires des services de la petite enfance et des EPE. Au total, 1 558 personnes ont pris part à ce processus.

Priorités

Les priorités jugées importantes pour les familles sont les suivantes :

- augmenter le nombre de places disponibles dans les services de garde à travers la province
- soutenir l'apprentissage et la garde inclusifs de la petite enfance grâce à la formation professionnelle et aux programmes de financement

- élargir les options de garde prolongée et flexible, y compris la garde à temps partiel, le soir et le week-end
- renforcer la participation de la province au processus de gestion des listes d'attente pour les services de garde afin de garantir un accès plus transparent et plus équitable aux familles
- maintenir une communication claire concernant les changements apportés au système, notamment avec les familles, les prestataires de services et le MEDPE.

Plusieurs éléments ont été identifiés comme des priorités absolues pour les prestataires de services, y compris les éducatrices et éducateurs de la petite enfance (EPE), notamment :

- le recrutement et la fidélisation efficaces des EPE, en particulier dans les zones rurales et au sein des communautés méritant une équité, telles que les Canadiens d'ascendance africaine, les nouveaux citoyens du Canada, les Mi'kmaq et les Acadiens/francophones;
- le financement tenant compte de l'augmentation des coûts de l'alimentation, du loyer, du matériel pédagogique, des réparations et des aides à l'inclusion;
- la création d'opportunités de développement professionnel et de journées de développement professionnel rémunérées;
- la formation sur la gestion des comportements problématique et le travail avec les enfants en situation de handicap, en particulier les enfants atteints du trouble su spectre de l'autisme et du trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH).

La nature des préoccupations des partenaires en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité est propre à leurs communautés. Plusieurs éléments ont été identifiés comme des priorités communes pour les partenaires en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité, à savoir :

- garantir l'accès à des services d'intervention préventive pour les enfants qui présentent un retard de développement ou qui sont en situation de handicap;
- reconnaître et apprécier la langue et la culture d'origine (en particulier en termes d'alimentation, de langue, de musique, d'habillement ou d'autres pratiques culturelles);
- assurer une plus grande flexibilité dans les options de garde en termes d'horaires (temps partiel, après les heures de travail) et de lieu (accès à des espaces extérieurs, sur le campus, dans la communauté);
- recruter des EPE issus de toutes les communautés culturelles.

Conclusion

La vision de la Nouvelle-Écosse en matière de transformation correspond aux commentaires généraux et aux priorités des familles, des membres de la communauté et des prestataires de services. Les participant(e)s ont souligné que, même s'il reste encore beaucoup à faire, les investissements réalisés dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants sont considérables et ont un impact positif sur les communautés de la Nouvelle-Écosse. Les prestataires de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants se réjouissent de collaborer avec la province pour concrétiser la vision d'un système de garde d'enfants accessible, inclusif, abordable et de haute qualité, tandis que les familles s'impatientent de profiter des avantages de ce système amélioré.

Les enseignements tirés de cette consultation continueront d'éclairer la mise en œuvre de l'Accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada.

Le présent rapport rend compte des commentaires recueillis et indique dans quels domaines ces commentaires concordent avec les mesures actuelles et prévues.

Bien que ce rapport donne un aperçu des progrès réalisés et des commentaires recueillis pendant la période de consultation, les citoyens peuvent se tenir informés de la transformation des services de garde des jeunes enfants de la Nouvelle-Écosse en consultant le site childcarenovascotia.ca.

Introduction

Implémentation de la transformation du système

L'Accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada (AAGJEEC), signé par la province de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement du Canada en juillet 2021, témoigne de l'engagement de la Nouvelle-Écosse envers les enfants et leurs familles et de la transformation historique de l'apprentissage des jeunes enfants. L'objectif de cet accord est de mettre en place, grâce au financement public, un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants plus accessible, plus abordable, plus inclusif et de haute qualité.

Le plan d'action de l'AAGJEEC s'articule autour de quatre piliers qui constituent la base des nombreux projets et initiatives liés à la transformation des services de garde des jeunes enfants. Ces piliers sont les suivants :

1. Abordabilité
2. Accessibilité
3. Inclusion
4. Qualité



Priorisation de l'engagement tout au long du processus de transformation

L'un des principaux engagements de l'AAGJEEC est que la Nouvelle-Écosse collabore avec le public, les prestataires et les EPE afin d'éclairer notre transformation. Bien que le présent rapport mette en évidence les conclusions tirées de la dernière consultation provinciale, des efforts de participation sont déployés en permanence pour aider la province à valider l'orientation, à définir et à ajuster les stratégies et à évaluer l'efficacité des programmes et des politiques qui composent le système d'éducation et de garde des jeunes enfants. Parmi les exemples d'engagement de la province tout

au long de la transformation, on peut citer la table de consultation du ministre sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, les groupes de travail opérationnels, les groupes de consultation, les enquêtes et les entretiens.

À l'avenir, la Nouvelle-Écosse continuera de miser sur la participation du secteur pour s'assurer que les stratégies, les plans et les initiatives sont appuyés par des informations pertinentes et adaptés continuellement pour répondre aux besoins des enfants, des familles et des communautés.

Bilan de participation

Qui a participé?

Nombre des participant(e)s

Au total, **1 558** personnes ont participé aux différentes étapes du processus.



PREMIÈRE PHASE : **1 445** membres de la communauté ont participé en personne et en ligne.

DEUXIÈME PHASE : **113** prestataires de services (EPE et administration) ont assisté à des ateliers.

Qui a participé :

- Parents et parents-substituts
- EPE et prestataires
- Professionnels de la santé
- Fonctionnaires municipaux
- Membres du conseil d'administration
- Défenseurs de l'inclusion
- Membres de la communauté



1,122 réflexions ont été partagées



20,164 évaluations

Données démographiques des personnes ayant participé au sondage

- 53%** habitent à Halifax
- 82%** ont un emploi à temps plein
- 92%** ont des enfants
- 95%** ont au moins un enfant de moins de 4 ans
- 75%** ne travaillent pas dans le secteur de l'éducation et de la garde des jeunes enfants

Les cinq thèmes les plus importants selon le sondage

- 1 Retour au travail
- 2 Des espaces pour les enfants
- 3 Rémunération des EPE
- 4 Financement des centres
- 5 Abordabilité

*Une « réflexion » est une réponse individuelle à la question posée à la fin du sondage.

*Une « évaluation » est une interaction individuelle avec la « réflexion » d'un participant.

REMARQUE : Au cours de la première phase, le MEDPE a organisé une session spécialement dédiée aux parents d'enfants en situation de handicap. Au cours de la deuxième phase, le MEDPE a organisé une session complète axée sur l'inclusion, à laquelle nos partenaires et leurs réseaux ont été invités à participer. Les idées et les commentaires recueillis auprès des parents d'enfants en situation de handicap sont regroupés dans la section intitulée « Inclusion : des services de garde où tout le monde est inclus ».

Retours d'information

Les réponses recueillies au cours de cette consultation ont mis en évidence l'impact du système sur les familles et souligné l'importance de tenir compte des valeurs des Néoécossais dans le cadre des changements en cours. Les commentaires ont également mis en lumière l'importance de la sensibilisation aux effets positifs à long terme d'un apprentissage et d'une garde de qualité sur les enfants, les familles et les communautés.

Perceptions de la valeur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants en Nouvelle-Écosse

À la question « qu'appréciiez-vous au sujet des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants financés par l'État? », les cinq réponses les plus fréquentes ont été les suivantes :

- Ils permettent aux parents et aux parents-substituts de réintégrer le marché du travail, ce qui stimule l'économie.
- Ils offrent des possibilités importantes pour l'apprentissage et le développement des enfants.
- Ils offrent aux enfants la possibilité d'être pris en charge et élevés par des professionnels qualifiés.
- Ils peuvent avoir un impact positif sur les résultats scolaires dans le système scolaire public.
- Ils contribuent au développement communautaire.

Lorsque les personnes ayant participé au sondage ont été informées de l'engagement pris par la Nouvelle-Écosse de garantir que le coût des services de garde d'enfants sera en moyenne de 10 dollars par jour pour les enfants de moins de 6 ans, pour la plupart des familles d'ici 2026, et qu'on leur a demandé « que signifie cette décision pour vous? », les thèmes suivants, accompagnés de leurs réflexions associées, ont permis de mieux comprendre l'impact perçu de cette transformation sur les familles :

Abordabilité et soulagement financier

« Cette décision signifie qu'il sera financièrement « avantageux » pour moi de retourner au marché du travail. Réintégrer cette communauté et avoir un sentiment d'accomplissement professionnel contribue positivement à ma santé mentale et au bien-être général de ma famille. »

Accessibilité et opportunités pour tous les enfants

« Il s'agit d'une initiative créatrice d'équité qui signifie que tous les enfants auront accès à un apprentissage auquel ils n'auraient pas eu accès autrement. »

Influence sur la planification familiale

« Cela signifie que l'idée d'avoir un deuxième enfant serait financièrement viable, en tenant compte des frais de garde pour deux enfants. »

Retours d'information par pilier

Cette section du rapport regroupe les retours d'information relatifs à chaque pilier de l'AAGJEEC, à savoir l'abordabilité, l'accessibilité, l'inclusion et la qualité. Les commentaires généraux sont résumés dans ce tableau.

ABORDABILITÉ	ACCÈS	INCLUSION	QUALITÉ
<p>Les personnes ayant participé ont convenu que l'accessibilité financière est essentielle pour offrir des services de garde de qualité à travers la Nouvelle-Écosse.</p> <p>Plusieurs personnes ont souligné l'importance des subventions et des réductions des frais afin de rendre les services de garde plus abordables pour les familles nombreuses et à faible revenu. Certaines personnes ont même suggéré d'accorder les fonds aux familles qui en ont le plus besoin plutôt qu'à toutes les familles.</p> <p>Beaucoup ont exprimé leurs inquiétudes quant à l'impact de la baisse des frais sur l'accès et la qualité des soins.</p> <p>D'autres personnes se sont dites préoccupées par la viabilité financière à long terme d'un système d'éducation et de garde des jeunes enfants abordable.</p>	<p>La disponibilité des services de garde était la principale préoccupation.</p> <p>Les personnes ayant participé ont souligné que les services de garde d'enfants jouent un rôle essentiel non seulement pour les familles, mais aussi pour la communauté, et que leur disponibilité est directement liée à la stabilité de l'économie locale.</p> <p>Cela est particulièrement vrai pour les communautés rurales confrontées à des défis démographiques.</p> <p>Les thèmes clés qui ont émergé étaient la gestion des listes d'attente, le nombre limité de places, en particulier pour les enfants en bas âge, la nécessité d'augmenter le nombre de programmes de prise en charge avant et après l'école et les obstacles liés aux services de garde en milieu familial en raison des contraintes financières et réglementaires.</p>	<p>Les personnes ayant participé ont souligné l'importance d'offrir de meilleurs soins aux enfants et aux familles en adoptant une approche plus inclusive et plus adaptable, ainsi que la nécessité d'offrir des formations adéquates au personnel afin de pouvoir fournir des services sensibles à la culture des enfants en situation de handicap et ayant des besoins spécifiques. Cela contribuera à créer davantage d'espaces pour tout le monde.</p> <p>En outre, les personnes ayant participé ont souligné l'importance de la continuité des soins et de la communication avec les autres services de soutien, ainsi que d'une transition plus harmonieuse entre l'apprentissage des jeunes enfants et le système d'enseignement public.</p>	<p>Les personnes ayant participé ont souligné l'importance d'avoir des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de qualité et insisté sur la nécessité d'une rémunération adéquate pour les EPE et d'un financement accru des possibilités de perfectionnement professionnel. Parmi les autres thèmes abordés figuraient l'amélioration de la communication, la sécurité et la flexibilité des programmes de garde d'enfants (par exemple, les heures d'ouverture).</p> <p>L'importance d'une communication transparente et sincère entre les prestataires et les familles a également été mise en avant. Les parents ont confiance dans les soins et l'expérience d'apprentissage de leurs enfants lorsqu'ils sont régulièrement informés.</p>
			

Les retours d'information ont été organisés de la manière suivante :

- **Commentaires des familles/du public** : réflexion générale sur les commentaires des familles lors de la première phase.
- **Commentaires des prestataires de services** : réflexion générale sur les commentaires des prestataires de services en réponse aux réflexions des familles.
- **Progrès réalisés à ce jour** : informations sur les actions et initiatives déjà menées à bien et conformes aux commentaires des familles et des prestataires de services.
- **Nos projets** : actions et initiatives à venir qui ont été planifiées et qui sont conformes aux commentaires reçus au cours du processus de consultation.

ABORDABILITÉ : la garde des jeunes enfants est accessible pour les familles

Commentaires des familles

Plusieurs familles ont exprimé leur soulagement quant à la réduction des tarifs, soulignant que cela allégeait leur fardeau financier. Cependant, cette baisse des frais a entraîné une hausse de la demande, suscitant des inquiétudes parmi certaines familles concernant l'accès aux services et la qualité de ces derniers. Alors que les tarifs pour les parents sont gelés, beaucoup s'inquiètent de la viabilité financière des prestataires de services et des impacts de cette réduction sur les ressources essentielles, telles que la nourriture, le matériel et les infrastructures.

Certaines familles ont exprimé le souhait de nouvelles réductions, compte tenu de l'augmentation du coût de la vie. Beaucoup estiment que des services de garde d'enfants abordables ne sont pas un luxe, mais une nécessité pour pouvoir reprendre le travail et payer leurs factures.

Plusieurs familles, dont les revenus dépassent légèrement le seuil d'éligibilité à la subvention pour la garde d'enfants, ont indiqué que ces services restent inaccessibles, les obligeant ainsi à retarder leur retour au travail, tandis que d'autres ont suggéré une revalorisation du seuil d'éligibilité afin de tenir compte de l'inflation, ainsi qu'une extension de la subvention aux services de garde non agréés. D'autres familles ont demandé une simplification du processus de demande et de remboursement de la subvention, avec des délais de traitement plus courts, le système actuel étant perçu comme trop chronophage pour les familles et les prestataires.

À la question « outre l'accessibilité, quelle caractéristique est la plus importante pour vous dans un service de garde d'enfants? », la troisième réponse la plus courante était « des frais abordables » (66 %). Les deux premières étaient « un personnel compétent et attentionné » (77 %) et « des programmes et des ressources de haute qualité » (67 %).

« Bien que les réductions de frais aient été très utiles, nous avons besoin de beaucoup plus de places. Les listes d'attente sont trop longues. »

À la question « dans quelle mesure la réduction moyenne de 50 % des frais a-t-elle contribué à rendre les services de garde d'enfants plus abordables pour vous? »,

- 25 % ont répondu « les services de garde d'enfants sont très abordables »;
- 30 % ont répondu « les services de garde d'enfants sont assez abordables »;
- 44 % ont répondu « les services de garde d'enfants ne sont pas du tout abordables ».

Commentaires de l'exploitation

Les EPE et les exploitant(e)s ont convenu que la réduction des tarifs pour les parents a entraîné une augmentation de la demande. De nombreuses familles continuent d'inscrire leurs enfants de quatre ans en garderie, dans la mesure où elles se sentent plus à l'aise lorsque leurs enfants fréquentent un centre accueillant des enfants plus jeunes, et que cela leur revient moins cher si l'on tient compte des coûts supplémentaires liés à l'alimentation nutritive et à la prise en charge avant et après l'école pour les enfants de prématernelle.

En réponse à l'information selon laquelle de nombreuses familles trouvent encore inabordable le coût moyen de 10 dollars par jour pour la garde d'enfants de moins de 6 ans, le secteur a suggéré d'envisager un plafond plus élevé pour les subventions, de rationaliser le processus de demande de subvention, d'élargir la communication afin de sensibiliser davantage de familles au programme de subventions et de mettre en œuvre une campagne éducative visant à réduire la stigmatisation liée à l'accès aux services de garde subventionnés. Quelques exploitant(e)s ont suggéré d'envisager une approche systémique plus large et une coopération interministérielle en examinant comment la réduction ou la subvention des coûts du logement, de l'alimentation et des transports pourrait avoir un impact sur l'accessibilité financière des services de garde d'enfants.

Progrès réalisés à ce jour

- La suppression du critère relatif aux actifs financiers a facilité l'admissibilité et devrait être la première mesure à prendre.
- L'amélioration du processus de demande en ligne afin de faciliter les demandes.
- La réduction moyenne de 50 % des frais pour les enfants de moins de 6 ans.

Nos projets

- D'ici le 31 mars 2026, avec le soutien du gouvernement fédéral, les frais s'élèveront en moyenne à 10 dollars par jour pour les enfants de moins de 6 ans. La mise en œuvre de cette réduction supplémentaire des frais sera coordonnée avec les modifications apportées au programme de subventions pour la garde d'enfants et la mise en place d'un nouveau modèle de financement opérationnel visant à soutenir un système de garde d'enfants durable et financé par des fonds publics.

Coût des services pour les prestataires

Commentaires des familles

Certaines familles et certains membres du public ont exprimé leurs inquiétudes quant à l'impact de la réduction des tarifs sur la qualité des services de garde d'enfants. Ils craignent qu'avec la réduction des tarifs et l'augmentation des coûts de l'alimentation, du matériel, des réparations et des loyers, les prestataires de services soient contraints de faire des économies qui pourraient nuire à la qualité des programmes de garde d'enfants.

Commentaires des prestataires de services

Les EPE et les exploitant(e)s ont souligné l'importance de rendre viable l'exploitation d'un centre de haute qualité tout en proposant des tarifs moins élevés aux parents. Beaucoup s'inquiètent de la viabilité financière et attendent avec impatience de pouvoir accéder à un nouveau modèle de financement opérationnel qui tienne compte de l'augmentation des coûts des éléments importants pour la qualité des services de garde, notamment les repas nutritifs, les fournitures pour les programmes et les espaces de jeux extérieurs.

« *Les enfants ont besoin d'avoir accès à des repas nutritifs de qualité, à du matériel artistique, à du matériel STIM (sciences, technologie, ingénierie, mathématiques), à des aires de jeux, etc. Tous les coûts liés à ces éléments ont flambé.* »

« *Nous ne pouvons pas nous endetter simplement parce que nous voulons offrir des services de garde de haute qualité.* »

« *Fournissez un financement approprié aux prestataires de services pour les programmes et les aides. Si les EPE et les prestataires se sentent soutenus, il y a plus de chances que davantage de prestataires de services obtiennent une licence, ce qui équivaut à plus de places pour les enfants.* »

De plus, les exploitant(e)s ont souligné que le modèle de financement opérationnel doit tenir compte de l'inflation, du remplacement annuel du matériel, des réparations des infrastructures, du perfectionnement professionnel, des mesures d'inclusion et de dotation en personnel, ainsi que des coûts supplémentaires liés à la prestation de soins prolongés et flexibles. Ils ont également insisté sur le fait que les paiements versés par le MEDPE doivent être prévisibles et que les dépenses admissibles et non admissibles doivent être clairement définies afin de permettre une planification à long terme.

Beaucoup ont indiqué que les aides financières actuelles fournies par le MEDPE (communément appelées « subventions de financement relais ») aident les centres à rester viables pendant les périodes de forte inflation, mais que les paiements relais ponctuels ne permettent pas d'établir un budget et une planification à long terme. Beaucoup ont également indiqué que la subvention de soutien opérationnel est difficile à obtenir et se caractérise par de longs délais de traitement. Cette subvention a été lancée en décembre 2022. Les prestataires de programmes peuvent en faire la demande en cas de difficultés financières importantes liées au gel des tarifs pour les parents et à l'inflation.

Progrès réalisés à ce jour

- Fournir un financement provisoire continu aux prestataires afin de les aider à faire face à l'augmentation des coûts opérationnels. Cela comprend des subventions discrétionnaires de soutien opérationnel, telles que les suivantes :
 - la subvention discrétionnaire annuelle basée sur les frais quotidiens moyens payés en deux versements (mars et septembre) chaque année;
 - la subvention d'appoint pour le fonctionnement, attribuée sur la base d'une demande et d'un besoin financier démontré.

Nos projets

- Le MEDPE travaille activement à l'élaboration d'un nouveau modèle de financement opérationnel, dont la mise en œuvre est prévue d'ici mars 2026, parallèlement à l'introduction de frais moyens de 10 dollars par jour pour les enfants de moins de 6 ans. Une équipe d'expert(e)s techniques a été engagée pour aider le MEDPE dans cette tâche.

ACCESSIBILITÉ : des services de garde disponibles selon vos besoins

Disponibilité des places

Commentaires des familles

En raison de la demande croissante et de l'offre limitée, les familles ont du mal à trouver des places en garderie. Nous avons entendu dire que l'incertitude quant à la disponibilité des places a des répercussions importantes, en particulier pour les femmes. Elles doivent notamment rester à la maison plus longtemps que prévu, ce qui entraîne une perte d'autonomie, des difficultés financières et un sentiment d'être un fardeau pour les membres de leur famille. De nombreux parents qui n'ont pas accès à des services de garde s'inquiètent du développement émotionnel et cognitif de leurs enfants. Dans les zones rurales de la Nouvelle-Écosse, l'accès aux services de garde peut être encore plus difficile, obligeant les gens à parcourir de longues distances pour accéder à la place disponible la plus proche ou à payer des frais élevés pour des services de garde non agréés.

Il existe un besoin de places pour tous les groupes d'âge dans toute la province, avec un besoin accru de places pour les nourrissons. Sans accès à des services de garde pour les enfants en bas âge, les femmes sont particulièrement touchées, ce qui crée des situations où les congés de maternité doivent être prolongés jusqu'à 18 mois ou plus.

« Il y a beaucoup plus d'enfants que de places disponibles. C'est une source énorme de stress constant pour les parents qui ont besoin de ces services pour pouvoir travailler. »

Sur les 230 personnes interrogées qui avaient des enfants sur une liste d'attente au moment de l'enquête, 70 % de ces enfants étaient âgés de 0 à 17 mois et 21 % étaient âgés de 18 à 35 mois.

Commentaires des prestataires de services

Le secteur a partagé ses réflexions sur les défis et les suggestions potentielles liés à la création d'espaces. Parmi les défis communs figuraient les délais d'attente pour les accords de développement et la construction, les formalités administratives municipales et les règlements de zonage. Les mesures de soutien pourraient inclure l'élaboration de lignes directrices provinciales pour la conception des garderies et la création d'un processus d'approvisionnement centralisé et rationalisé afin de réduire les coûts et les délais d'attente pour ceux qui souhaitent développer les services de garde en partenariat avec la province.

Tirer parti des infrastructures publiques existantes et trouver des locaux abordables ou des terrains disponibles a été un défi majeur pour la création de nouvelles structures d'accueil pour les enfants, en particulier dans la municipalité régionale d'Halifax. Les exploitant(e)s et les EPE ont suggéré de collaborer avec les municipalités, les prestataires de soins de santé et les écoles dans le but de réduire les formalités administratives pour la création des structures d'accueil agréées et de tirer parti des espaces disponibles dans les infrastructures financées par des fonds publics.

En outre, le secteur a souligné les difficultés financières et administratives liées à la création et au maintien de places pour les enfants en bas âge, qui sont parmi les plus demandées. Les ratios minimaux de personnel sont les plus élevés pour la garde des enfants en bas âge, ce qui signifie qu'il est plus coûteux de respecter les règles de sécurité pour cette tranche d'âge. Il est nécessaire d'élaborer un modèle de financement opérationnel qui tienne pleinement compte du coût réel de la prestation de services de garde de haute qualité pour les enfants en bas âge.

Progrès réalisés à ce jour

- Création d'un tableau de bord des progrès, mis à jour tous les trimestres : [Informations pour les familles | Child Care Nova Scotia](#).
- Lancement d'un programme de démarrage pour les services de garde en milieu familial : [\(FHCC\) : Family Home Child Care Nova Scotia](#).
- Lancement du programme d'infrastructures mineures pour aider les prestataires à réaliser des rénovations dans des locaux existants ou nouveaux dans le but de créer davantage de places en garderie à but non lucratif.
- Lancement du programme d'infrastructures majeures pour les nouvelles constructions et les rénovations à grande échelle visant à créer davantage d'espaces de garde d'enfants à but non lucratif.
- Collaboration avec les municipalités, les prestataires de soins de santé et les écoles afin d'explorer les possibilités de partenariat dans le but de réduire les formalités administratives pour la création des services de garde d'enfants agréés et d'exploiter les espaces disponibles dans les infrastructures financées par des fonds publics.

Nos projets

- Créer 9 500 nouvelles places en matière d'éducation et de garde des jeunes enfants d'ici 2026 dans le cadre de l'AAGJEC (2021-2026), grâce à des partenariats et à des investissements provinciaux durables.
- Élaborer des lignes directrices en matière de conception approuvées par la province pour les personnes qui ont accès à un financement dans le cadre des programmes d'infrastructures mineures et majeures.
- Poursuivre l'expansion du programme Nova Scotia Before and After (programme de prise en charge avant

Horaire flexible

Commentaires des familles

Le souhait de bénéficier de services de garde plus flexibles est un thème récurrent chez les familles, en particulier celles dont les membres travaillent dans les secteurs de la santé, des industries saisonnières, de l'hôtellerie et de la vente au détail. De nombreux parents ont un accès limité aux options de garde flexibles ou à temps partiel, ce qui les oblige soit à renoncer à un emploi à temps partiel, soit à payer des frais à temps plein, ce qui peut être inabordable pour beaucoup. Nous avons constaté qu'il existe un besoin particulier de services de garde prolongés le soir et le week-end.

« *Je n'aurais pas eu à quitter mon emploi d'infirmière à l'hôpital s'il y avait des horaires de garde prolongés.* »

« *Les principales industries de notre ville sont les soins de santé, la pêche et les centres d'appels. Nous avons besoin de soins tôt le matin et tard le soir, en particulier pendant la saison de pêche.* »

Commentaires des prestataires de services

La demande en matière de services de garde flexibles n'est pas constante, mais varie en fonction des saisons, de l'industrie locale et des besoins des familles. Des politiques et des processus doivent être mis en place pour garantir la disponibilité d'espaces et de personnel flexibles. En plus d'être bénéfique pour la main-d'œuvre, la flexibilité des services de garde libère des capacités au sein du système. Plusieurs personnes ont exprimé leur curiosité à l'égard des espaces ouverts la nuit et pendant des heures prolongées et se sont demandé comment ceux-ci pourraient constituer une solution pour certaines familles et communautés.

Le recrutement et la fidélisation des EPE et du personnel de soutien pour les week-ends et les soirées constituent la principale préoccupation des exploitant(e)s, en particulier dans les zones rurales où la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la garde d'enfants est actuellement la plus importante. Le secteur a suggéré la création d'une liste de remplaçants approuvés par le MEDPE et des incitations financières pour les personnes souhaitant travailler pendant des heures supplémentaires. Il a également souligné la nécessité de revoir la réglementation et d'examiner les ratios d'effectifs et les besoins en matière de sécurité pendant les heures supplémentaires.

Beaucoup ont également souligné la nécessité pour le modèle de financement de tenir compte des coûts nécessaires pour fournir des soins flexibles et de haute qualité. La prolongation des heures d'ouverture entraîne des pressions financières sur l'alimentation, le nettoyage, le stockage, la sécurité, les services publics, les assurances et le personnel.

En ce qui concerne la demande d'horaires irréguliers, le secteur a suggéré de systématiser l'accès des familles aux heures de garde prolongées et la manière dont celles-ci sont fournies, la province jouant un rôle de coordination. Cela pourrait impliquer des places flottantes et des horaires flexibles réservés aux familles du secteur médical ou militaire, un système d'inscription dans lequel les familles sélectionnent leurs besoins pour le mois à venir, et le partage de places entre deux familles qui ont besoin de soins à temps partiel.

Les EPE et les exploitant(e)s ont souligné l'importance de maintenir des normes élevées en matière de qualité, de sécurité et d'apprentissage pendant les heures supplémentaires. Parmi les considérations figuraient la définition des exigences en matière de programmes d'études et des normes de qualité pour les services de garde pendant les heures supplémentaires.

« Certains travailleurs saisonniers n'ont besoin des services de garde que pour une période limitée, mais chacun conserve sa place même lorsqu'ils n'ont pas besoin. »

« Nous avions réfléchi à cette question [des horaires flexibles] ; le recrutement est un problème, tout comme les aspects financiers. Nous avons cherché à mettre cela en place, mais une seule famille était intéressée et il n'y avait pas de disponibilité parmi le personnel enseignant. »

« Ce serait formidable si les familles pouvaient simplement réserver et obtenir leur emploi du temps mensuel. Cela leur permettrait d'économiser de l'argent. »

Progrès réalisés à ce jour

- Réalisation d'un examen juridictionnel afin de déterminer les meilleures pratiques en matière de programmes de garde flexibles.
- Lancement d'un programme pilote de garde d'enfants à horaires prolongés à Sydney, au Cap-Breton, destiné aux familles travaillant dans le secteur des soins de santé

Nos projets

- Évaluer le premier projet pilote provincial de centres de garde à horaires prolongés à Sydney, au Cap-Breton, afin d'évaluer la demande, les coûts réels, les possibilités et les défis.

Pratiques relatives aux listes d'attente

Commentaires des familles

Les longues listes d'attente et les pratiques incohérentes en matière de gestion des listes d'attente peuvent avoir un impact significatif sur les parents. Beaucoup ont déclaré que ces incohérences entraînent une insécurité financière et une frustration dues à un manque de transparence et d'équité. De nombreux parents ne savent pas comment les enfants sont sélectionnés pour occuper les places disponibles et « le pistonnage » est monnaie courante, tant dans les communautés rurales qu'urbaines. Beaucoup s'inquiètent des pratiques relatives aux listes d'attente qui peuvent potentiellement discriminer les enfants ayant des besoins spécifiques.

Cela contribue à la méfiance quant à l'égalité des chances pour tous les parents et tous les enfants d'accéder aux services. L'incohérence des processus des listes d'attente et le manque de clarté au niveau provincial sur la manière de demander des services créent également des difficultés pour les familles d'arrivée récente, qui ne sont pas conscientes des longs délais d'accès aux soins.

« Je vis dans une région rurale de la Nouvelle-Écosse. J'ai inscrit mon enfant sur deux listes d'attente avant même sa naissance et je n'ai toujours pas réussi à trouver un service de garde pour mon enfant. »

« Nous ne savions pas qu'il fallait inscrire nos enfants sur des listes d'attente lorsque nous avons déménagé ici. Les gens ne devraient pas avoir à inscrire leurs enfants sur des listes d'attente alors qu'ils sont encore dans le ventre de leur mère. »

Commentaires des prestataires de services

De nombreux exploitants se sentent accablés et dépassés par les efforts nécessaires pour gérer et tenir à jour de longues listes d'attente. Refuser des familles est à la fois chronophage et éprouvant sur le plan émotionnel. Hiérarchiser et gérer les admissions peut être difficile sur le plan moral, car il faut évaluer les besoins spécifiques et les répercussions individuelles que l'accès à la garde d'enfants aura sur chaque famille. Ce processus décisionnel n'est pas pris à la légère par les prestataires de services de garde d'enfants. Actuellement, les critères d'admission et de priorisation varient d'un endroit à l'autre, ce qui rend difficile pour les parents de comprendre les critères de décision appliqués.

De nombreux exploitants voient les avantages potentiels d'un système centralisé de liste d'attente géré par la province, dans lequel les familles indiquent leurs préférences et où il existe des options permettant de hiérarchiser de manière transparente les choix des parents en fonction des places

disponibles. En substance, le système idéal permettrait de mettre en relation les familles et les centres et serait guidé par des politiques de liste d'attente justes, équitables et transparentes. Les personnes interrogées ont souligné que le système devait être facile à utiliser, transparent et tenir compte de facteurs tels que la proximité des services, la fratrie, le choix des parents et les besoins personnels des travailleurs en matière de garde d'enfants.

Un processus centralisé de gestion des listes d'attente devrait trouver un équilibre entre le choix des parents, la flexibilité et l'équité.

Certains exploitants souhaiteraient conserver le contrôle total de leurs listes d'attente, estimant qu'il est plus facile de les gérer au niveau des centres une fois que davantage de places ont été créées et que la demande a diminué.

« J'aime l'idée d'une liste d'attente centralisée basée sur les régions/municipalités. Les familles pourraient évaluer les centres locaux où elles souhaitent s'inscrire.

Pour moi, la liste d'attente prend énormément de temps. Je reçois tellement de courriels chaque jour que je ne peux souvent pas y répondre avant plusieurs jours, puis je passe la majeure partie de ma journée à répondre aux questions sur la liste d'attente. Une liste d'attente centralisée serait utile, mais il faudrait que les parents puissent choisir et que nous puissions remplir les places avec les enfants de notre personnel et les frères et sœurs des enfants déjà inscrits au centre.

« Je n'aime pas l'idée d'une gestion centralisée des listes d'attente. Personne ne connaît nos familles mieux que nous. »

Progrès réalisés à ce jour

- Réalisation d'une analyse juridictionnelle afin de comprendre les options et les approches possibles pour la gestion centralisée des listes d'attente.
- Lancement d'un examen visant à comprendre les soutiens et les services nécessaires dans le cadre d'un système public pour l'éducation et la garde des jeunes enfants qui réponde aux besoins des enfants, des familles, des prestataires de services et des partenaires.

Nos projets

- Consulter les familles, les prestataires de services et les autres partenaires sur leur expérience en matière de processus d'inscription et de gestion des listes d'attente et utiliser les résultats pour éclairer les options relatives aux services et soutiens futurs.

Obstacles à la prestation de services de garde en milieu familial

Commentaires des familles

Les services de garde en milieu familial agréés jouent un rôle essentiel dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, en particulier dans les zones rurales où les services de garde en centre sont limités. Les participant(e)s ont déclaré que les services de garde en milieu familial pourraient faire partie de la solution si les prestataires potentiels pouvaient facilement identifier les aides au démarrage (subventions), si la réglementation était claire et s'il était possible d'obtenir un revenu raisonnable. Les anciens prestataires de services de garde en milieu familial et les personnes potentiellement intéressées estiment que le coût pour les prestataires l'emporte sur les avantages financiers. Il est possible de sensibiliser la population et de renforcer la confiance à l'égard des services de garde en milieu familial agréés. Aujourd'hui, les services de garde en milieu familial sont souvent perçus comme une solution de dernier recours pour les familles.

« Nous avons vraiment de la chance d'avoir accès à des prestations à domicile agréés dans une communauté rurale. Je pense que nous avons besoin de plus d'options similaires dans notre communauté. »

« J'ai envisagé de créer un centre familial à domicile, mais je me suis rendu compte que ma maison n'était pas équipée pour cela. »

Commentaires des prestataires de services

Les prestataires de services de garde en milieu familial ont exprimé le besoin de soutiens supplémentaires, notamment davantage de conseillers en garde en milieu familial, une formation progressive en matière de garde en milieu familial et des processus plus rationalisés. Certains ont apprécié l'idée de modèles plus flexibles de garde en milieu familial qui permettraient aux prestataires de s'occuper d'un plus grand nombre d'enfants à leur domicile. Par exemple, permettre à un deuxième prestataire de s'occuper des enfants aux côtés du prestataire principal.

Certains prestataires de services de garde en milieu familial ont fait part de la nécessité de renforcer les liens avec les services de garde en centre, afin de pouvoir partager leur expérience, leur expertise et leurs ressources entre les différents programmes. Beaucoup souhaiteraient voir davantage de contrôle et de cohérence en matière d'octroi de licences et de souscription d'assurances dans les deux types de structures.

Progrès réalisés à ce jour

- Lancement d'une campagne visant à informer le public sur les services de garde en milieu familial agréés (GEMF) et à recruter de nouveaux prestataires potentiels.
- Octroi de subventions pour :
 - aider à couvrir les frais de démarrage grâce au programme de démarrage des services de garde en milieu familial agréés (subvention de démarrage de 7 500 \$ par établissement – familyhomechildcarens.ca);
 - offrir la subvention de classification EPE des services de garde en milieu familial agréés aux prestataires classés EPE;
 - soutenir les prestataires des services de garde en milieu familial agréés qui s'occupent de jeunes enfants grâce à la subvention pour les enfants en bas âge et les tout-petits;
 - offrir une subvention pour la retraite et les avantages sociaux aux prestataires des services de garde en milieu familial agréés afin de contribuer à l'achat d'un régime d'assurance maladie autonome jusqu'à concurrence de 1 200 \$ par an et de rembourser 50 % des cotisations à un régime enregistré d'épargne-retraite jusqu'à concurrence de 1 200 \$ par an;
 - compenser l'impact du gel des tarifs grâce à la subvention opérationnelle discrétionnaire.
- Mettre à l'essai un programme de diplôme de deux ans, le diplôme d'éducation de la petite enfance pour les prestataires de services de garde en milieu familial, offert virtuellement, à l'intention des prestataires de services de garde en milieu familial qui travaillent actuellement dans le domaine afin d'obtenir un titre de compétences de niveau 2 en éducation de la petite enfance.

Nos projets

- Mesurer l'impact de la campagne GEMF sur le recrutement de prestataires GEMF potentiels.
- Continuer à consulter les agences GMEF au sujet des possibilités de prestation de services.
- Mettre en œuvre un nouveau modèle de financement opérationnel pour soutenir des services de garde d'enfants durables et financés par des fonds publics, qui tiendra compte des options pour la GEMF.

QUALITÉ : des services de garde d'enfants assurés par des professionnels hautement qualifiés et bien rémunérés

Soutien au personnel

Commentaire des familles

Au cours de la consultation, les participant(e)s ont souligné le rôle important des EPE dans le système de garde des enfants. Ils ont insisté sur le fait qu'un personnel professionnel a un impact direct sur leur confiance dans le système, étant donné que la sécurité et le bien-être des enfants sont une priorité absolue pour les parents.

Plusieurs participant(e)s ont fait part de leurs expériences positives avec les EPE et ont estimé que la communication ouverte et la transparence sont fondamentales pour des services de garde de qualité. Cependant, certain(e)s participant(e)s ont estimé qu'il y avait encore place pour une professionnalisation continue du secteur et souhaiteraient voir plus de cohérence dans la qualité des EPE à travers la province et de meilleures possibilités de développement professionnel afin de garantir des programmes de haute qualité.

Nous voulons des espaces sûrs et propres et un personnel enseignant engagé. Nous ne voulons pas nous inquiéter pour nos enfants toute la journée et nous voulons être sûrs qu'ils sont avec un personnel enseignant dévoué. » À la question « outre l'accessibilité, que recherchez-vous le plus dans un service de garde d'enfants ? », 77 % des personnes interrogées ont répondu « un personnel compétent et attentionné » (réponse la plus fréquente).

« Il est essentiel de rémunérer équitablement les EPE afin d'attirer des personnes compétentes et de leur permettre de rester à leur poste. Sans un personnel suffisant et qualifié, aucun système de garde d'enfants n'est viable. De plus, un taux de rotation élevé du personnel a un impact négatif sur les enfants. »

Commentaires des prestataires de services

Plusieurs EPE et exploitant(e)s du secteur de la petite enfance ont indiqué que l'échelle salariale, la réforme du régime de retraite et les avantages sociaux définis du secteur public avaient été bien accueillis. La certitude d'un ajustement salarial annuel, des avantages sociaux collectifs de haute qualité et un régime de retraite apportent un sentiment de sécurité à beaucoup de personnes. Quelques exploitant(e)s ont indiqué que le recrutement était plus facile depuis la mise en place de la

nouvelle échelle salariale. Certain(e)s estiment qu'une différence salariale plus importante entre les EPE de niveau deux (diplôme requis) et ceux de niveau trois (diplôme universitaire requis) pourrait contribuer à reconnaître et à retenir les EPE les plus expérimentés.

De nombreux EPE ont déclaré qu'ils se sentiraient soutenus davantage s'ils disposaient de plus de personnel dans les centres, suggérant de faire appel à du personnel « flottant » pour aider pendant les périodes de pointe de la journée, par exemple lorsque les enfants passent de l'intérieur à l'extérieur. Le renforcement des effectifs pour favoriser l'inclusion était un autre sujet important (voir [Inclusion : des services de garde où tout le monde est inclus](#)).

Le recrutement et la rétention sont apparus comme des thèmes importants liés à l'effectif. Beaucoup ont indiqué que des efforts de recrutement plus ciblés permettraient d'attirer plus efficacement les bons éléments pour le programme de formation. Les exploitant(e)s et les EPE de la petite enfance actuels voient une opportunité d'éduquer les élèves du secondaire grâce à des stages coopératifs et à de vastes campagnes éducatives sur le rôle et le travail quotidien des EPE. Des normes et une cohérence dans les résultats des stages pratiques (formation en milieu de travail) dans tous les établissements de formation des EPE pourraient également aider les élèves à mieux se préparer à leur carrière et à mieux déterminer si c'est la voie qui leur convient.

Beaucoup ont demandé une révision du système de classification, indiquant qu'ils souhaiteraient plus de transparence concernant les décisions de reconnaissance des études et de l'expérience acquises en dehors de la Nouvelle-Écosse et du Canada. De nombreux prestataires de services ont souligné la nécessité d'accélérer les délais de traitement, indiquant que beaucoup attendent jusqu'à deux mois pour obtenir leur classification, ce qui entraîne des pénuries de personnel dans les centres.

Progrès réalisés à ce jour

- Mise en œuvre réussie d'une échelle salariale provinciale qui tient compte du niveau de scolarité et des années d'expérience des EPE travaillant dans des centres de garde financés et agréés par la province, ce qui a entraîné des augmentations salariales importantes. Les EPE bénéficieront désormais d'ajustements salariaux annuels alignés sur ceux du secteur public en général.
- Mise en place d'un régime de retraite à prestations définies et d'un régime d'avantages sociaux collectifs pour les EPE, les exploitant(e)s et le personnel de soutien.

Nos projets

- Poursuivre les efforts visant à augmenter le nombre d'EPE, ayant une classification de niveau, et travaillant dans le secteur pour atteindre au moins 70 % d'ici 2025-2026.

Formation et programmation pour l'amélioration de la qualité

Commentaires des familles

Les familles, les EPE et les exploitant(e)s ont constamment souligné l'importance d'une programmation de haute qualité et d'une professionnalisation continue pour améliorer la cohérence et l'efficacité des services de garde d'enfants en Nouvelle-Écosse. Un lien étroit a été établi entre des EPE bien formés et des expériences d'apprentissage de haute qualité.

À la question « outre l'accessibilité, que cherchez-vous dans un service de garde d'enfants? », 67 % des personnes interrogées ont répondu « des centres de garde avec des programmes et de ressources de haute qualité » (deuxième réponse la plus fréquente).

« Le manque de places signifie qu'il n'y a pas beaucoup de choix quant au type de programme auquel votre enfant peut participer. Les parents veulent avoir plus de choix. »

Développement et perfectionnement professionnel

Il existe un besoin évident de formation obligatoire et continue, en particulier dans des domaines tels que le travail avec les enfants en situation de handicap. Les EPE ont souligné la nécessité de disposer de journées de perfectionnement professionnel rémunérées, en privilégiant les jours désignés où les programmes sont fermés afin de permettre à l'ensemble du secteur de participer à l'apprentissage en ligne et en présentiel. La flexibilité des méthodes et des thèmes abordés a été appréciée, beaucoup citant le système éducatif « prématernelle à la 12e année » comme modèle.

Les EPE ont exprimé le souhait de bénéficier d'un apprentissage professionnel sur place et en temps réel, incluant du temps pour la réflexion, la discussion et le partage des meilleures pratiques. Beaucoup ont également plaidé en faveur de la création de réseaux professionnels structurés ou de communautés de pratique, en particulier pour soutenir celles et ceux qui travaillent dans des centres plus petits ou dans des structures familiales et qui ont peu d'occasions d'interagir avec leurs camarades.

Un programme de mentorat financé ou un rôle de leadership pédagogique, visant à valoriser l'expertise des EPE expérimentés, reçoit un fort appui. Cela favoriserait le transfert des connaissances, améliorerait la rétention et offrirait des opportunités de leadership au sein du secteur. Parmi les autres propositions, il a été suggéré de réduire les ratios pour les nouveaux EPE lors de leur intégration, afin de faciliter une formation plus individualisée et de favoriser l'établissement de relations.

Qualité et cohérence des programmes

Les familles ont exprimé leur souhait de bénéficier de programmes de grande qualité, dispensés dans le cadre d'opérations bien organisées qui favorisent le développement de leurs enfants. Une communication claire, des politiques transparentes et un personnel réactif ont été jugés essentiels pour instaurer la confiance. De nombreuses familles souhaitent pouvoir choisir entre un centre de garde et service de GEMF, en fonction de l'approche philosophique et des programmes proposés.

Les exploitant(e)s ont souligné que la qualité des programmes est directement liée à la préparation de la main-d'œuvre et appelé à une plus grande cohérence entre les programmes de formation, notamment en matière de cadres pratiques et de langage standardisés, tout en conservant des options flexibles telles que les programmes accélérés, en ligne et en présentiel menant à un diplôme.

Progrès réalisés à ce jour

- Mise à l'essai d'un nouvel outil de mesure de la qualité dans le cadre de la refonte du programme Quality Matters.
- Mise en œuvre de nouveaux modules de perfectionnement professionnel axés sur les jeux en plein air et les pratiques sensibles à la culture.
- Lancement de multiples initiatives visant à soutenir l'obtention de diplômes et le perfectionnement professionnel, notamment :
 - les programmes de diplômes accélérés
 - l'évaluation et reconnaissance de l'apprentissage (ERA)
 - les programmes de diplôme en éducation de la petite enfance mi'kmaw et afrocentrique (avec options ERA)
 - le programme de diplôme francophone/acadien en ligne
 - les programmes virtuels pour les régions où le recrutement de personnel est difficile
 - le programme Pathways pour les personnes d'arrivée récente
 - la bourse d'excellence continue en éducation de la petite enfance et financement de la formation continue.

Nos projets

- Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie globale d'apprentissage professionnel.
- Continuer d'augmenter la proportion d'EPE classés au niveau 2 travaillant dans le secteur pour atteindre au moins 70 % d'ici 2025-2026.
- Continuer d'examiner les programmes postsecondaires en éducation de la petite enfance tous les cinq ans, en collaboration avec le ministère de l'Éducation postsecondaire.

Comprendre le système

Commentaires des familles

Les familles ont indiqué avoir rencontré des difficultés pour accéder aux services de garde et aux aides destinés à leurs jeunes enfants. Il semble que la cause principale de ces difficultés réside dans le manque d'informations claires et concises qui orientent les parents vers les services de garde disponibles, les politiques applicables et les ressources globales pour la petite enfance.

Outre les difficultés rencontrées pour accéder à des services de garde agréés, les parents ont également souligné la nécessité d'une plus grande cohésion entre l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (pour les enfants qui ne sont pas encore en âge scolaire) et la prématernelle, afin de faciliter la transition pour les familles lorsque, les enfants grandissent et intègrent la prématernelle ou à la maternelle.

Commentaires des prestataires de services

Le secteur a suggéré de mettre en place des partenariats interministériels afin de partager des informations sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants par l'intermédiaire des écoles, des municipalités, des services de santé (par exemple, les informations fournies lors des visites prénatales et postnatales), des services communautaires (par exemple, les prestataires/agences de services d'établissement) et d'autres services et aides à la petite enfance. Tout comme les familles, le secteur apprécie de pouvoir accéder à des informations sur des sites web faciles à naviguer et qui accordent la priorité aux besoins des utilisateurs.

Progrès réalisés à ce jour

- Création du site childcarenovascotia.ca qui fournit aux familles et aux prestataires de services des informations sur les programmes, le financement et les plans de transformation.

Nos projets

- Examiner et comprendre les aides et services complets financés par les pouvoirs publics nécessaires pour répondre aux besoins globaux des enfants et des familles.

INCLUSION: des services de garde où tout le monde est inclus

Tous les centres de garde réglementés de la Nouvelle-Écosse doivent créer et maintenir des programmes inclusifs pour les jeunes enfants, axés sur la diversité, l'équité, l'accessibilité et la qualité. Cela comprend la mise à disposition du personnel, du matériel, des ressources, des formations et du perfectionnement professionnel pour le personnel.

Cette section résume tous les commentaires liés à l'inclusion recueillis lors de la consultation, des discussions communautaires, du sondage en ligne et de la consultation ciblée.

Renforcer les capacités d'inclusion : financement, personnel et formation

Les familles, les EPE et les exploitant(e)s ont souligné que pour parvenir à une inclusion significative dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, il fallait investir de manière intentionnelle dans le financement, le personnel et la formation. L'inclusion doit aller au-delà de l'accès; elle doit garantir que tous les enfants, y compris ceux qui ont des besoins spécifiques, puissent participer pleinement et s'épanouir.

Soutien au financement et à la dotation en personnel

Les familles d'enfants en situation de handicap ou présentant des problèmes médicaux spécifiques ont exprimé leur frustration face à l'offre limitée d'options de soins inclusifs. Elles ont souligné la nécessité de disposer d'environnements entièrement accessibles, d'un soutien individuel et de soins personnalisés qui répondent aux besoins en matière de mobilité, de communication, d'alimentation, de toilette, d'habillage et de comportement. Beaucoup ont également souligné les longs délais d'attente pour les évaluations et les services spécialisés et ont appelé à une meilleure communication et à une sensibilisation du public aux aides à l'intervention préventive.

Nous risquons de laisser pour compte nos éléments les plus vulnérables en leur offrant un soutien et une préparation insuffisants – cette intervention est essentielle à la réussite. »

« Certains programmes ont rejeté notre demande en raison du manque de personnel de soutien pour notre fille autiste non verbale. Mon enfant devrait pouvoir participer pleinement à tous les programmes et que les mesures de soutien appropriées soient en place. »

« Chaque centre doit disposer d'un personnel formé pour répondre aux besoins des personnes qui postulent. »

Les EPE et les exploitant(e)s ont fait écho à ces préoccupations, identifiant le financement de l'augmentation des effectifs comme l'obstacle le plus urgent à l'inclusion. Beaucoup ont appelé à un nouveau modèle de financement opérationnel qui reflète le nombre croissant d'enfants nécessitant des soutiens particuliers et permette d'augmenter le ratio personnel/enfants.

Un large soutien s'est exprimé en faveur d'un financement flexible et durable qui dépasse l'approche actuelle « subvention par subvention ».

Nous n'avons pas d'enfants en situation de handicap qui nécessitent beaucoup d'attention, car nous n'avons pas les fonds nécessaires pour employer du personnel de soutien individuel. »

« Nous avons dû cesser de prendre en charge un enfant, car nous ne pouvions plus lui offrir le niveau de soins dont il avait besoin. »

« La subvention pour le soutien à l'inclusion est calculée en partant du principe que 10 % des enfants ont besoin d'un soutien supplémentaire. Ce chiffre est en réalité beaucoup plus élevé et atteint 40 à 45 % dans certains centres. »

Les EPE et les exploitant(e)s ont demandé des formations initiales et continues sur des thèmes tels que :

- la neurodiversité et l'affirmation des modèles sociaux liés à l'handicap
- les technologies de communication adaptatives
- les formations sur site avec des spécialistes
- la planification du soutien comportemental positif (par exemple, prévenir-enseigner-renforcer)
- les pratiques tenant compte des traumatismes et sensibles à la culture

Les EPE et les exploitant(e)s ont également souligné que la formation devait être mise à jour régulièrement, dispensée sur place et inclure des occasions de réflexion et d'apprentissage entre collègues. La coordination de l'inclusion devrait recevoir une formation solide et être chargée de partager ses connaissances avec l'ensemble du personnel. Des mesures incitatives ont été suggérées pour accompagner la formation et les responsabilités supplémentaires.

Parmi les autres suggestions figuraient :

- l'extension du modèle pyramidal à davantage de centres;
- la création d'une bibliothèque de prêt de ressources avec du matériel sensoriel, des outils adaptatifs et des livres multilingues.

Progrès réalisés à ce jour

- Augmentation des salaires de la coordination de l'inclusion grâce à l'échelle salariale provinciale.
- Investissement annuel de 10 millions de dollars dans le cadre de la subvention de soutien à l'inclusion.
- Investissement annuel de 11,4 millions de dollars pour soutenir les services d'intervention en matière de développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse et le modèle pyramidal.
- Lancement de modules de formation sur les pratiques sensibles à la culture pour les EPE.
- Augmentation substantielle du financement des services d'intervention pour le développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse (SIDPENE), ce qui a permis d'augmenter le nombre d'enfants issus de communautés défavorisées qui ont accès à des services d'intervention et bénéficient d'un soutien pour réussir leur transition et leur intégration dans des services de garde réglementés, des classes de prématernelle et des écoles.
- Augmentation du financement dans le cadre du modèle pyramidal pour la promotion des compétences socio-émotionnelles chez les enfants en bas âge et les jeunes enfants. Ce modèle de soins et d'accompagnement à l'échelle de la province continue de se développer dans toute la province dans les deux langues officielles, afin de garantir des pratiques de qualité pour répondre aux besoins sociaux et émotionnels des enfants qui accèdent à des services de garde réglementés.
- Conception d'un programme de développement professionnel pertinent pour renforcer les capacités des EPE et des directions en matière de pratiques d'inclusion (tant au niveau des centres que dans l'ensemble du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants).

Nos projets

- Concevoir un modèle de financement opérationnel réactif pour soutenir l'accessibilité et l'inclusion.
- Établir des partenariats durables entre les ministères afin de financer l'intervention préventive.
- Évaluer et envisager l'expansion du modèle pyramidal.
- Continuer à consulter les familles et le secteur à mesure que la stratégie d'inclusion évolue.
- Assurer une formation cohérente en matière d'inclusion dans les programmes d'éducation postsecondaire et les stages pratiques.

Diversité culturelle et équité

Commentaires des familles

Les thèmes de l'équité et de la diversité ont été abordés tout au long des conversations communautaires, en particulier lors des cinq discussions avec les partenaires communautaires méritant l'équité. Du point de vue de la main-d'œuvre et des programmes, de nombreux parents ont fait part de la nécessité de disposer de programmes et d'une représentation des prestataires plus adaptés sur le plan culturel et linguistique. Beaucoup ont estimé que cela profiterait considérablement aux enfants issus de groupes méritant l'équité et créerait des possibilités d'apprentissage culturellement diversifiées pour tous les enfants. Les parents ont indiqué que cela deviendrait encore plus important à mesure que de nombreuses communautés de la Nouvelle-Écosse, y compris les communautés rurales, accueilleraient davantage de personnes d'arrivée récente.

« Il devrait y avoir davantage de livres, de jouets, d'aliments et de musique diversifiés qui reflètent la diversité des communautés dans tous les centres. »

« Mon fils (nouvel arrivant) est timide parce qu'il ne parle pas la langue. L'éducatrice en petite enfance le laisse jouer seul dans un coin au lieu de faciliter sa socialisation et son apprentissage avec ses camarades. »

Commentaires des prestataires de services

Le secteur partage l'avis des familles selon lequel il est nécessaire d'accroître la représentation culturelle et linguistique parmi le personnel, les programmes et le matériel destinés à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants. Beaucoup ont suggéré que les centres de garde d'enfants soient encouragés à adopter des pratiques nutritionnelles respectueuses de la diversité culturelle, à organiser des célébrations reflétant cette diversité et à proposer des livres, des fiches de vocabulaire, des jouets et des déguisements reflétant la diversité culturelle et linguistique. Pour parvenir à une représentation diversifiée du personnel chargé de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, il est nécessaire de mettre en place une politique de recrutement équitable et intentionnelle. Certains ont estimé que la formation au recrutement équitable devrait être obligatoire pour tous les prestataires de services.

Le personnel devrait comprendre les cultures et les communautés qu'il sert, y compris leurs habitudes, leurs valeurs et leurs croyances. La formation initiale et continue devrait inclure des modules sur des thèmes liés à l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité, la compréhension, la connaissance et l'être, ainsi que les pratiques linguistiques et culturelles adaptées et les soins tenant compte des traumatismes.

Progrès réalisés à ce jour

- Lancement de plusieurs nouveaux programmes d'éducation de la petite enfance, notamment le programme Pathways destiné aux personnes d'arrivée récente, le diplôme Poqji-kina'masulti'kw tel-kina'mujik mijua'ji'jk (éducation de la petite enfance mi'kmaw), le programme de diplôme d'éducation de la petite enfance afrocentrique et le programme de diplôme d'éducation de la petite enfance francophone/acadienne en ligne.
- Depuis 2022, la Direction de l'éducation et de la garde des jeunes enfants (DEGJE) s'est associée à la Direction des services mi'kmaw du MEDPE pour offrir l'atelier Mi'kmaw Ways of Being and Knowing (les modes d'être et de savoir des Mi'kmaq) aux EPE de toute la province, une initiative qui se poursuivra en 2024-2025.
- Lancement des modules de formation sur les pratiques sensibles à la culture pour les EPE (janvier 2023).
- Élaboration du programme d'apprentissage basé sur la terre pour les éducatrices et éducateurs de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, en collaboration avec des partenaires de la communauté mi'kmaw, et mise en œuvre du programme au printemps 2024.
- Lancement des modules de formation sur les pratiques sensibles à la culture pour les directions à l'automne 2024.

Nos projets

- Élaborer une stratégie d'inclusion afin de garantir que les services et les programmes soient accessibles à tout le monde.
- Le MEDPE publiera une version mise à jour du cadre pédagogique intitulé « Capable, confiant et curieux – Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Nouvelle-Écosse » afin de refléter les commentaires du secteur et de la communauté et de mettre l'accent sur l'équité, la diversité, l'inclusion, l'accessibilité et la lutte contre le racisme, en mettant particulièrement l'accent sur la promotion des pratiques éducatives sensibles à la culture.
- Continuer à consulter les familles et le secteur à mesure que la transformation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants se poursuit.

Communication et sensibilisation

Commentaires des familles

Les parents ont souligné qu'une communication ouverte, cohérente et personnalisée est essentielle pour vivre une expérience positive. Cela est particulièrement important lorsqu'un(e) enfant a des besoins spécifiques. Ils ont également souligné l'importance d'une communication régulière entre les prestataires de services et les EPE et d'autres services de soutien, tels que les services de santé et les services communautaires, afin de garantir une approche intégrée des soins. Beaucoup ont mentionné les difficultés d'accès aux évaluations et aux informations concernant les options et les aides disponibles pour les enfants en situation de handicap.

Les parents souhaitent être informés des expériences, des progrès et de toute préoccupation concernant leur enfant, car cela les aide à se sentir plus impliqués dans son développement et son bien-être.

« Étant parent d'un enfant non verbal, je n'ai aucun moyen de savoir comment il vit sa journée à l'école, à moins que quelqu'un prenne le temps de me le partager. »

79 % des parents d'enfants en situation de handicap ont répondu « d'accord » ou « tout à fait d'accord » à la question: «vous sentez-vous à l'aise pour discuter avec le personnel de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants des besoins de vos enfants?».

Commentaires des prestataires de services

Plusieurs participant(e)s ont convenu qu'une campagne éducative pourrait contribuer à lutter contre la stigmatisation liée au handicap. Il faut encourager les familles à prendre rendez-vous pour une évaluation dès qu'un problème potentiel est détecté. Or, en raison de la stigmatisation, beaucoup de familles attendent trop longtemps ou ne font pas diagnostiquer leur enfant, de peur qu'il/elle ne soit exclu(e) de la garderie. Parmi les suggestions visant à soutenir la prise de conscience des parents, il a été mentionné de faire intervenir des intervenant(e)s et d'autres spécialistes lors des réunions de parents, de demander au personnel des centres d'engager proactivement la conversation et de partager des dossiers d'information avec les familles, et de mener une campagne sur les réseaux sociaux et à la radio pour communiquer sur les services et leurs avantages.

En outre, le secteur a suggéré des modèles de communication que les prestataires pourraient utiliser pour assurer une transmission d'informations pertinente avec les familles de manière appropriée et en temps opportun. Il a également été suggéré de veiller à ce que le langage soit clair et concis et que les sites web soient conviviaux.

Progrès réalisés à ce jour

- Lancement des modules de formation sur les pratiques sensibles à la culture pour les EPE (janvier 2023).

Nos projets

- Collaborer avec d'autres ministères et partenaires communautaires afin d'améliorer l'accès aux services et d'offrir un soutien à l'orientation vers les programmes de la DEGJE.
- Le MEDPE publiera une version mise à jour du cadre pédagogique intitulé «Capable, confiant et curieux – Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Nouvelle-Écosse » afin de refléter les commentaires du secteur et de la communauté et de mettre l'accent sur l'équité, la diversité, l'inclusion, l'accessibilité et la lutte contre le racisme, en mettant particulièrement l'accent sur la promotion des pratiques éducatives sensibles à la culture.
- Continuer à consulter les familles et le secteur à mesure que la transformation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants se poursuit.

Partenaires en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité

Les familles et les prestataires de services appartenant à des communautés méritant l'équité ont partagé les points de vue décrits dans d'autres conversations communautaires. Les thèmes suivants se sont dégagés comme étant des priorités spécifiques pour chaque groupe méritant l'équité.

Remarque : Les thèmes identifiés lors de la séance avec les parents d'enfants en situation de handicap sont repris dans la section intitulée « Inclusion : des services de garde où tout le monde est inclus ».

Communautés mi'kmaw/autochtones

Il convient de noter que la structure et l'approche de la consultation des communautés mi'kmaw/autochtones ne prévoient pas de recueillir les citations des participant(e)s.

Commentaires des familles mi'kmaw/autochtones

Le soutien à l'inclusion est apparu comme une priorité absolue pour les familles qui ont participé à la séance au Mi'kmaq Childhood Development Centre. Beaucoup ont demandé un meilleur accès à l'évaluation et à l'intervention préventives, soulignant la longueur des listes d'attente. Les familles souhaiteraient également voir une plus grande continuité du soutien à l'inclusion entre le système préscolaire et le système scolaire public, soulignant le défi que représente le changement de système de soutien pour les enfants en situation de handicap.

De nombreuses familles ont souligné que les modes de connaissance et d'existence des Mi'kmaq/ Autochtones, les programmes d'apprentissage axés sur la terre et les recettes des Mi'kmaq/ Autochtones devraient être mis en œuvre dans tous les milieux de garde d'enfants.

Les familles mi'kmaw/autochtones ont également soulevé la nécessité d'avoir des options de garde plus flexibles, en mentionnant spécifiquement leur curiosité et leur intérêt pour en savoir plus sur les services de garde 24 heures sur 24, les heures prolongées dans les universités pour les apprenant(e)s adultes et la possibilité de communiquer avec spécialistes en intervention préventive en dehors des heures de travail.

Commentaires des prestataires de services mi'kmaw/autochtones

Les prestataires de services mi'kmaw/autochtones ont indiqué que le recrutement et la rétention du personnel constituent des défis urgents, en particulier dans les communautés

mi'kmaw. Beaucoup quittent leur emploi pour devenir des éducatrices et éducateurs de la prématernelle à la 12e année, car la rémunération et les horaires y sont plus attractifs que pour les EPE communautaires. Parmi les suggestions pour améliorer la reconnaissance des EPE, les prestataires ont cité des salaires plus élevés, des opportunités de leadership, des lettres de remerciement et des récompenses.

Beaucoup ont souligné l'importance de perpétuer la langue mi'kmaw/autochtone, suggérant que tous les centres aient accès à des ressources linguistiques mi'kmaw. L'apprentissage basé sur la terre, la narration d'histoires, les sept enseignements sacrés et l'apprentissage du respect des Aînés pourraient faire partie de tous les programmes de garde d'enfants.

D'autres ont suggéré que tous les centres disposent de tambours, de tipis, de kits de purification, de livres et de recettes autochtones, ainsi que d'un espace permettant aux enfants de renouer avec leurs racines grâce à des cercles de partage. Les participant(e)s aimeraient voir davantage de personnes mi'kmaw/autochtones travailler dans tous les milieux de garde d'enfants.

Les exploitant(e)s et les EPE aimeraient que tous les prestataires de services reçoivent une formation spécifique sur l'autisme et le TDAH, ainsi qu'un soutien continu pour les personnes qui travaillent avec des enfants en situation de handicap. Un meilleur accès à l'évaluation et à l'intervention préventives est une priorité absolue pour beaucoup, en particulier pour les membres de la communauté mi'kmaw/autochtone.

Progrès réalisés à ce jour

- Lancement du diplôme Poqji-kina'masulti'kw tel-kina'mujik mijua'ji'jk [programme mi'kmaw accéléré de diplôme en EPE (PLAR)] afin d'aider les EPE mi'kmaw travaillant dans le secteur à obtenir leur diplôme.
- Lancement du diplôme Poqji-kina'masulti'kw tel-kina'mujik mijua'ji'jk à l'échelle de la province. Prise en charge intégrale des frais de scolarité, des livres et des frais d'inscription pour les nouvelles étudiantes/nouveaux étudiants.
- Mi'kmaw Kina'matnewey, une organisation qui défend les intérêts éducatifs de 12 communautés mi'kmaw en Nouvelle-Écosse, a soutenu le recrutement pour le diplôme Poqji-kina'masulti'kw tel-kina'mujik mijua'ji'jk parmi les membres de la communauté mi'kmaw de toute la province.
- Création et mise en œuvre de modules de perfectionnement professionnel pour soutenir l'apprentissage des jeux en plein air, y compris l'apprentissage basé sur la terre.
- En 2022, la DEGJE s'est associée à la Direction des services mi'kmaw pour offrir l'atelier « les modes d'être et de savoir des Mi'kmaq) aux EPE de toute la province, une initiative qui se poursuivra en 2024-2025.

- Lancement d'un projet pilote de garderies à horaires prolongés. L'évaluation de ce projet servira de base à l'expansion de programmes similaires.
- Lancement des modules de formation sur les pratiques sensibles à la culture pour les EPE (janvier 2023).
- Lancement des modules de formation aux pratiques sensibles à la culture pour les directions (janvier 2025).
- Publication d'une version mise à jour du document « Capable, Confident, and Curious: Nova Scotia's Early Learning Curriculum Framework » (Capable, confiant et curieux – Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Nouvelle-Écosse) afin de refléter les commentaires du secteur et de la communauté et de mettre l'accent sur l'équité, la diversité, l'inclusion, l'accessibilité et la lutte contre le racisme, en mettant particulièrement l'accent sur le soutien aux pratiques des éducateurs afin qu'elles soient adaptées à la culture (avril 2025).
- Publication d'une version mise à jour du cadre pédagogique intitulé «Capable, confiant et curieux : Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants en Nouvelle-Écosse » afin de refléter les commentaires du secteur et de la communauté et de mettre l'accent sur l'équité, la diversité, l'inclusion, l'accessibilité et la lutte contre le racisme, en mettant particulièrement l'accent sur la promotion des pratiques éducatives sensibles à la culture (avril 2025).

Nos projets

- Continuer à offrir le diplôme Poqji-kina'masulti'kw tel-kina'mujik et le diplôme avec PLAR afin d'augmenter le nombre d'EPE mi'kmaw.
- Continuer à mobiliser les principaux partenaires afin de partager les ressources et de collaborer à l'exploration des priorités communes dans le cadre de l'AAGJEEC et du cadre autochtone pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Communautés d'arrivée récente

La locution « d'arrivée récente » désigne les personnes ou les familles arrivées au Canada depuis moins de cinq ans. Les immigrant(e)s sont les personnes qui résident au Canada depuis plus de cinq ans. Dans le cas des personnes qui s'occupent de jeunes enfants à la maison, les critères d'admissibilité liés au statut de personne d'arrivée récente peuvent entraver leur participation au programme.

Commentaires des familles d'arrivée récente

Une meilleure communication avec les familles nouvellement arrivées était une priorité clé à la séance organisée par l'Immigrant Services Association of Nova Scotia. Parmi les suggestions formulées, citons la mise en place de partenariats avec les centres de ressources familiales, les bibliothèques, les services d'établissement du YMCA et d'autres services communautaires gratuits afin de communiquer sur les options en matière de garde d'enfants. La communication doit être plus claire, tant du point de vue linguistique que de l'expérience utilisateur.

Les familles aimeraient voir des programmes plus diversifiés sur le plan culturel, soulignant que des recettes, des livres, des jouets, des célébrations et des costumes variés devraient être disponibles dans les structures d'accueil. Beaucoup aimeraient que les EPE soient ouverts à la compréhension et au respect des différentes cultures et approches parentales et qu'ils aient les compétences nécessaires pour aider les enfants d'arrivée récente à interagir avec les autres tout en apprenant la langue et les normes sociales.

En ce qui concerne l'accessibilité, de nombreuses familles d'arrivée récente ont demandé des horaires à temps partiel ou des tarifs horaires. Beaucoup souhaitent que les centres soient situés dans des endroits sûrs et disposent de nombreux espaces extérieurs.

« Plusieurs personnes d'arrivée récente jonglent entre plusieurs emplois et responsabilités, et beaucoup n'ont pas de famille élargie à proximité pour les aider. Des horaires flexibles et sans rendez-vous pourraient leur être très utiles. »

Lorsqu'on a demandé aux parents d'arrivée récente de répondre à l'affirmation « mon/mes enfant(s) et moi-même avons le sentiment que notre culture est respectée », 56 % se sont dit(e)s d'accord ou tout à fait d'accord.

Commentaires des prestataires de services d'arrivée récente

Les participant(e)s ont indiqué que la communication constituait un obstacle majeur pour les personnes d'arrivée récente et ont souligné l'importance de fournir des services de traduction dans la mesure du possible. Ils ont suggéré que la communication entre les exploitant(e)s et les familles d'arrivée récente se fasse par écrit plutôt que par téléphone, afin de faciliter la compréhension et la réponse, mais que la meilleure première étape consiste pour les exploitant(e)s à demander à ses interlocuteurs quelle est leur préférence en matière de communication.

Les programmes culturellement inclusifs étaient une priorité absolue pour les participant(e)s, qui ont indiqué que les instruments de musique, les livres, les jouets, les expressions clés, les recettes

et les déguisements issus des cultures représentées dans un programme aident les enfants nouvellement arrivés à se sentir en sécurité et acceptés sur le plan culturel et aident les autres enfants à découvrir le monde.

Les personnes d'arrivée récente qui ont été formés à l'extérieur du Canada semblent rencontrer des difficultés lors du processus de classification. Leur formation et leur expérience antérieures ne sont pas toujours reconnues et les délais de traitement sont longs. Le poste d'assistant(e) au programme éducatif dans le système scolaire offre une rémunération compétitive, mais ne nécessite pas de qualifications supplémentaires. Cette voie est attrayante pour celles/ceux qui ont du mal à faire reconnaître leur expérience antérieure dans le domaine de l'éducation et de la garde des jeunes enfants.

Progrès réalisés à ce jour

- Lancement du programme de diplôme Pathway EPE pour les personnes d'arrivée récente. Financement intégral des frais d'inscription, des frais de scolarité et des livres.
- Lancement des modules de formation sur les pratiques adaptées à la culture pour les EPE (janvier 2023).
- Lancement des modules de formation sur les pratiques sensibles à la culture pour les directions (janvier 2025).
- Publication d'une version mise à jour du cadre pédagogique intitulé «Capable, confiant et curieux : Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Nouvelle-Écosse» afin de refléter les commentaires du secteur et de la communauté et de mettre l'accent sur l'équité, la diversité, l'inclusion, l'accessibilité et la lutte contre le racisme, en mettant particulièrement l'accent sur la promotion des pratiques éducatives sensibles à la culture (avril 2025).

Nos projets

- Continuer à offrir le programme de diplôme Pathways EPE aux personnes d'arrivée récente.
- Continuer à explorer les possibilités d'améliorer la représentation des personnes d'arrivée récente/immigrant(e)s parmi les EPE.
- Explorer les possibilités d'un modèle de certification EPE qui inclurait des processus d'évaluation des candidat(e)s ayant suivi une formation à l'extérieur du Canada.
- Continuer à consulter les familles et le secteur à mesure que la transformation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants se poursuit.

Familles et prestataires de services afro-néoécossais

Commentaires des familles afro-néoécossaises

Les familles qui ont participé à l'atelier d'East Preston/North Preston/Cherry Brook/Lake Loon ont indiqué que le recrutement, la rétention et la formation des EPE afro-néoécossais sont des priorités absolues et souligné la valeur du programme afrocentrique accéléré de diplôme en EPE.

Les participant(e)s font confiance aux services de garde locaux et les respectent. Ils entretiennent des relations solides avec les prestataires et les enfants se reconnaissent dans le personnel, les programmes et la communauté. Les partenariats entre les clubs locaux et les centres communautaires renforcent également la communauté et instaurent la confiance.

De nombreuses familles ont souligné la nécessité de créer dans toute la province des structures d'accueil qui soient inclusives pour les enfants, les familles et le personnel afro-néoécossais. La formation et le développement professionnel sur les normes culturelles ainsi que l'accès à des livres, des recettes, des jouets et de la musique qui reflètent la communauté ont été suggérés comme moyens d'accroître la représentation culturelle dans les structures d'accueil.

Les participant(e)s souhaitent un meilleur accès à l'évaluation et à l'intervention préventive, soulignant les longues listes d'attente et suggérant de faire appel à des prestataires plus diversifiés sur le plan culturel et capables de réaliser des évaluations sensibles à la culture.

Il existe également un désir de soutien familial, comme des cours sur le rôle parental destinés aux pères, des programmes de lecture et un soutien aux parents pour préparer leurs enfants à l'école.

« Nous avons besoin de plus de programmes comme le programme de formation Africentric. »

« Je fais 40 minutes de route pour venir ici, car je ne confierais mes enfants à aucune autre garderie. »

Commentaires des prestataires de services afro-néoécossais

Les EPE et les exploitant(e)s afro-néoécossais de toute la province ont convenu qu'il fallait accroître la représentation afro-néoécossaise parmi les prestataires de services. Plusieurs personnes ont suggéré d'élargir le programme de diplôme en éducation de la petite enfance afrocentrique afin d'accueillir des cohortes plus importantes sur deux ans, avec des dates de

début annuelles plutôt que le modèle biennal actuel. D'autres suggestions visant à améliorer les efforts de recrutement comprenaient une communication et un marketing accrus concernant les subventions, les programmes et les frais de scolarité disponibles, une option de cohorte virtuelle, une date de début à l'automne et en hiver, le maintien du financement des frais de scolarité et des livres, et l'extension du programme de diplôme en EPE afrocentrique à tous les établissements de formation.

En ce qui concerne la rétention, les suggestions comprenaient des réseaux de soutien pour les élèves, des communautés de pratique pour les EPE, des possibilités de leadership et de mentorat désignées, ainsi qu'un cours de leadership pédagogique pour les EPE afro-néoécossais.

Beaucoup ont souligné la nécessité d'un meilleur accès à la formation en matière d'inclusion. Parmi les suggestions figuraient un programme accéléré d'un an avec une spécialisation en inclusion qui comprendrait des stages auprès des services d'intervention pour le développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse et d'autres spécialistes. En outre, une formation professionnelle obligatoire sur les pratiques sensibles à la culture pour tous les EPE et du temps pendant la journée de travail pour que les EPE puissent se consacrer à leurs cours ont été suggérés.

Les suggestions visant à mieux soutenir les familles comprenaient les éléments suivants :

- des lignes de communication directes entre les prestataires de services et les centres de ressources familiales
- la promotion réciproque des services de la DEGJE et des centres de ressources familiales
- des événements sociaux et des cours du soir dans les locaux de la DEGJE
- des approches créatives pour communiquer avec la communauté

« *Alors que j'étais sur le point d'abandonner, ce sont les conseillers, les professeurs et les autres étudiants qui m'ont encouragé à persévéérer.* »

Progrès réalisés à ce jour

- Lancement du programme de diplôme Africentric EPE avec une option accélérée dans le cadre du programme PLAR afin d'aider les EPE travaillant dans le secteur à obtenir leur diplôme.
- Lancement du programme de diplôme Africentric EPE. Prise en charge intégrale des frais de scolarité, des livres et des frais d'inscription pour les nouveaux/nouvelles élèves.

- Lancement des modules de formation aux pratiques sensibles à la culture pour les EPE (janvier 2023).
- Lancement des modules de formation sur les pratiques sensibles à la culture pour les directions (janvier 2025).
- Publication d'une version mise à jour du cadre pédagogique intitulé « Capable, confiant et curieux : Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Nouvelle-Écosse » afin de refléter les commentaires du secteur et de la communauté et de mettre l'accent sur l'équité, la diversité, l'inclusion, l'accessibilité et la lutte contre le racisme, en mettant particulièrement l'accent sur la promotion des pratiques éducatives sensibles à la culture (avril 2025).

Nos projets

- Continuer à offrir le programme de diplôme Africentric ECE.
- Continuer à consulter les familles et le secteur pendant la transformation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.

Communautés acadiennes et francophones

Commentaires des familles acadiennes et francophones

Les familles francophones et acadiennes qui ont assisté à la séance francophone à Clare se sont dites préoccupées par le recrutement et le maintien en poste des éducatrices et éducateurs de la petite enfance francophones. Bon nombre d'entre elles ont exprimé le souhait que les éducatrices et éducateurs francophones parlent français tout au long de la journée, certaines ayant constaté que les programmes se déroulaient principalement en anglais, même si le personnel parlait couramment le français.

Les familles acadiennes et francophones souhaitent que les EPE aient accès à des possibilités de formation professionnelle en français qui favorisent le maintien de la culture acadienne. Beaucoup aimeraient voir davantage de ressources et de programmes adaptés aux besoins des communautés acadiennes et francophones et qui favorisent le développement culturel et linguistique français et acadien.

« Nous devons préserver notre langue et notre culture, et il est important que les enfants soient impliqués dès leur plus jeune âge. »

Commentaires des prestataires de services acadiens et francophones

Le recrutement et la rétention des EPE francophones constituent une priorité absolue pour les exploitant(e)s. Plusieurs EPE ont souligné les pertes financières subies par les centres d'apprentissage de la petite enfance lors du recrutement d'EPE internationaux, indiquant que davantage de fonds sont nécessaires pour cette voie. Les participant(e)s ont demandé un raccourcissement du processus de classification, suggérant une certification plus rapide pour les candidats internationaux, nationaux et locaux.

Les EPE ont suggéré des activités promotionnelles pour attirer les élèves du secondaire locaux vers ce domaine et davantage de possibilités de stages. Ils ont fait remarquer que les EPE francophones recrutés à l'étranger sont utiles, mais qu'ils ne doivent pas être considérés comme des remplaçants directs des membres de la communauté acadienne locale, car ils n'ont pas l'expérience vécue ni les liens culturels avec la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse.

En ce qui concerne le perfectionnement professionnel, les prestataires de services souhaiteraient bénéficier d'un temps d'apprentissage rémunéré pour remplir toutes leurs obligations en matière de perfectionnement professionnel. Beaucoup ont souligné la nécessité de modules spécifiquement

destinés à la formation en français et axés sur les constructions identitaires, la langue et la culture. Ils ont suggéré d'ajouter un module sur la communauté acadienne et francophone, en particulier pour la formation offerte par le MEDPE. Les défis actuels comprennent le fait que le recours à des formateurs provenant de l'extérieur de la province coûte plus cher, qu'il y a moins de possibilités de formation pour les francophones et que les ressources en français sont plus coûteuses.

Les participant(e)s ont indiqué que les centres francophones se trouvent dans une situation précaire en termes de stabilité financière et de ressources humaines. Ils ont suggéré d'augmenter le nombre d'EPE afin d'améliorer les programmes et d'éviter la fermeture de salles ou la suppression de services en raison du manque de personnel, d'augmenter le financement pour le renouvellement du matériel et de coordonner avec l'Université Sainte-Anne afin de créer des programmes adaptés à la communauté.

Certains prestataires de services ont indiqué que les centres francophones ont un double mandat : offrir des services de qualité et contribuer au développement et au maintien de l'identité culturelle et qu'ils ont donc besoin de ressources supplémentaires. Ils souhaiteraient que les inspecteurs/évaluateurs parlent français et que les certificats et permis soient traduits. Beaucoup ont demandé un cadre curriculaire en français, plutôt qu'un programme traduit. Une autre suggestion concernait l'élaboration de critères pour les centres francophones.

Le secteur souhaite coordonner ses efforts avec tous les partenaires et demande que l'on comprenne l'importance d'offrir des programmes de qualité en français, dispensés par des professionnels formés et capables de travailler en français.

« De nombreux centres français emploient des EPE qui parlent davantage anglais que français avec les enfants. Cela ne devrait pas être autorisé. Il devrait y avoir des normes et des responsabilités à respecter lorsqu'il s'agit de gérer un centre de garde français. »

Progrès réalisés à ce jour

- Offrir des bourses d'études complètes pour le programme de diplôme en ligne en éducation de la petite enfance en français à l'Université Sainte-Anne.
- Continuer d'offrir toutes les formations professionnelles initiées par le MEDPE en français et en anglais.
- Continuer à collaborer avec le ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration afin de soutenir le recrutement d'EPE formés à l'étranger.

- Publication d'une version mise à jour du cadre pédagogique intitulé « Capable, confiant et curieux : Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Nouvelle-Écosse » afin de refléter les commentaires du secteur et de la communauté et de mettre l'accent sur l'équité, la diversité, l'inclusion, l'accessibilité et la lutte contre le racisme, tout en mettant en lumière la promotion des pratiques éducatives sensibles à la culture (avril 2025).
- Lancer une tournée promotionnelle axée sur le recrutement dans les écoles secondaires francophones en 2024-2025, en collaboration avec le Conseil scolaire acadien provincial.

Nos projets

- Continuer à offrir le programme de diplôme en éducation de la petite enfance en ligne en français.
- Mettre en place une politique visant à donner la priorité à la classification des candidates internationales et candidats internationaux qui ont une offre d'emploi.
- Continuer à consulter les familles et le secteur à mesure que la transformation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants se poursuit.

Conclusion

La vision de la Nouvelle-Écosse pour transformer l'apprentissage et la garde des jeunes enfants correspond aux commentaires et aux priorités générales des familles, des membres de la communauté, des exploitant(e)s et des EPE.

Les participant(e)s ont fait remarquer que, même s'il reste encore beaucoup à faire, les investissements réalisés dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants sont importants et ont un impact positif sur les communautés de la Nouvelle-Écosse. Les prestataires de services se réjouissent de collaborer avec la province pour concrétiser la vision d'un système de garde d'enfants accessible, inclusif, de haute qualité et abordable, tandis que les familles s'impatientent de profiter des avantages de ce système amélioré.

Les enseignements tirés de cette consultation continueront d'éclairer la mise en œuvre de l'Accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada, qui est en vigueur jusqu'en mars 2026.